



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E64762

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2026

ÉDITÉ LE

22/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/01/1996

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 21/06/2001
50 000

Raison sociale : ATELIERS THERMIQUES SERVICES

1062 RUE JEAN-BAPTISTE MARTENOT
56850 CAUDAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT 403 525 546 RCS

Siret : 403 525 546 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5419663

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 333383/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 333383/0

Téléphone : 02 97 83 09 29

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@ats.bzh

Responsabilité légale :

COURIO DENOUL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/10/2025

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	07/12/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	07/12/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	07/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	07/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/12/2023
o Chaudière bois	07/12/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	07/12/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.